



18 octobre 2011

CrediPro, nouveau membre de l'APIC

Le réseau CrediPro annonce son adhésion à l'APIC (Association professionnelle des intermédiaires en crédits), rejoignant ainsi Cafpi, Meilleurtaux, AB Courtage et Empruntis.

S'adressant uniquement aux professionnels, CrédiPro aide les entrepreneurs à financer leurs projets en négociant pour – et avec – eux leurs demandes de prêts (taux, durée, assurances...) auprès des établissements bancaires.

Créée en juillet 2010 par les acteurs majeurs de la profession, l'APIC est l'organisme représentatif des intermédiaires de crédits exerçant en France, tant au niveau national qu'au niveau européen.

L'association accompagne les pouvoirs publics dans la construction des avancées législatives et réglementaires relatives au courtage en crédit. La charte APIC a été établie dans cet esprit. Elle engage ses adhérents à la transparence et au professionnalisme pour une protection renforcée des emprunteurs et une sécurisation optimale des partenariats bancaires.

CrédiPro se reconnaît tout à fait dans ces valeurs. C'est donc tout naturellement qu'il devient aujourd'hui membre de l'APIC.

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
Carol Galivel / Julien Michon
21-23 rue Klock – 92110 Clichy
Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

CAFPI – 01 69 51 00 00
Philippe Taboret – Directeur Général Adjoint
28, route de Corbeil – 91700 Ste Geneviève des Bois
Fax : 01 69 51 18 18 – p.taboret@cafpi.fr

Empruntis.com
Maël Bernier
mael.bernier@empruntis.com

Meilleurtaux.com
Anne-Sophie Jourdain
jourdain.anne-sophie@wanadoo.fr

Abcourtage.com
Ari Bitton
a.bitton@abcourtage.com

Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits

APIC 67 rue de Miromesnil – 75008 PARIS Tél : +33 (0)1 56 88 52 10 – Fax : +33 (0)1 56 88 52 11 – E-mail : apic@arcturus-group.com